



Dès le 1<sup>er</sup> mai 2026, un numéro national

**142**

sera activé pour les personnes victimes de violence, notamment domestique, afin qu'elles reçoivent un soutien immédiat 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Des informations sur les principales prestations en lien avec la violence domestique peuvent être consultées sur :

- [Site de l'Etat de Vaud - Egalité entre les femmes et les hommes](#)
- [Carte du réseau vaudois de lutte contre la violence domestique - Destinée au grand public](#)
- [Carte du réseau vaudois de lutte contre la violence domestique - Destinée aux professionnels](#)
- [Site internet "Sans violence"](#)

